

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DU YUKON



BOURSES D'ÉTUDES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DU YUKON BOURSE D'ÉTUDES GÉNÉRALES

- Bourses d'études annuelles de 2 000 \$ offertes à deux étudiants¹ entamant leur première année d'études postsecondaires.
- Bourses d'études annuelles de 2 000 \$ offertes à deux étudiants entamant leur deuxième année d'études postsecondaires ou une année subséquente.
- Offertes aux résidents du Yukon poursuivant des études à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire dans l'une des disciplines suivantes : génie électrique, génie mécanique, génie des systèmes électroniques, génie civil, administration des affaires et études de gestion.

Énergie Yukon offre quatre bourses d'études d'un an à des étudiants yukonnais qui fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire. Il s'agit de bourses de 2 000 \$ chacune : deux bourses à des étudiants entamant leur première année et deux bourses à des étudiants entamant leur deuxième année ou une année subséquente.

Qui peut présenter une demande?

Sont admissibles les citoyens canadiens qui résident au Yukon depuis au moins un an et qui sont inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu à un programme d'études admissible menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un grade de premier cycle en génie électrique, génie mécanique, génie des systèmes électroniques, génie civil, administration des affaires et études de gestion.

Les demandeurs doivent fournir une preuve de résidence.

Les étudiants qui ont reçu une bourse d'études de la Société d'énergie du Yukon par le passé ne sont pas admissibles.

¹ Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

Quelle est la date limite pour présenter une demande?

Toutes les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 30 juin, à 16 h.

De quelle façon le processus de sélection se déroule-t-il?

Un comité de sélection composé de représentants de la Société d'énergie du Yukon étudiera les demandes. Celles-ci seront examinées selon leur valeur et l'on tiendra compte des qualités de leadership du candidat et de ses intérêts (p. ex. engagement communautaire et activités parascolaires); on pourrait aussi tenir compte des besoins financiers du candidat. On accordera la priorité aux candidats poursuivant des études dans un domaine apparenté aux activités principales de la Société d'énergie du Yukon.

Il est possible que le comité de sélection exige une entrevue avec les candidats. Les candidats qui ne passent pas cette entrevue, par téléphone ou en personne, pourraient voir leur demande rejetée.

Les délibérations du comité de sélection sont confidentielles et la décision rendue est définitive.

Quand les bourses d'études sont-elles attribuées?

Les bourses sont attribuées vers la fin août et les candidats sont informés par écrit de la décision du comité de sélection.

La personne choisie recevra la bourse sous la forme d'un paiement unique de 1 000 \$ qui lui sera versé directement en septembre, sur présentation d'une note confirmant son inscription.

La bourse d'études de la Société d'énergie du Yukon est considérée comme un revenu au sens de la *Loi sur l'impôt* et, par conséquent, le bénéficiaire devra en tenir compte dans sa déclaration de revenus. Le coordonnateur du programme lui fera parvenir un formulaire T-4A avant la fin de février.

Autres détails importants

Vous devez commencer vos études dans les six mois suivant l'attribution de la bourse. Si, pour des raisons exceptionnelles, vous devez interrompre vos études à temps plein durant l'année, vous devrez rembourser la partie non utilisée de la bourse. Vous pourrez de nouveau présenter votre candidature à une date ultérieure, mais on déduira de la bourse le montant que vous aurez utilisé.

Il est permis de changer de programme d'études pourvu que le nouveau programme choisi soit admissible. Si vous décidez de choisir un programme non admissible, vous devrez en aviser le coordinateur du programme dans les plus brefs délais. En règle générale, un tel choix entraîne l'annulation de la bourse.

Vous devez vous assurer que votre demande contient tous les renseignements demandés et que vous avez joint tous les documents requis. Les demandes incomplètes ou qui ne répondent pas aux critères pourraient être rejetées. On ne retournera pas les demandes ni les pièces à l'appui.

Une personne ne peut recevoir une bourse de la Société d'énergie du Yukon qu'une seule fois.

Il se peut qu'on demande aux bénéficiaires de prendre part à des activités de promotion d'Énergie Yukon.

**SOCIÉTÉ
D'ÉNERGIE
DU YUKON**



**BOURSE D'ÉTUDES GÉNÉRALES
FORMULAIRE DE DEMANDE**

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR (en lettres détachées)

Nom de famille _____

Prénom _____

Adresse postale _____

Municipalité _____

Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

1. Avez-vous la citoyenneté canadienne? Oui Non

2. Depuis combien de temps résidez-vous au Yukon? _____

Au besoin, annexe des feuilles supplémentaires pour répondre à la série de questions suivantes.

3. Énumérez, par ordre chronologique, les établissements d'enseignement que vous avez fréquentés depuis le secondaire jusqu'à aujourd'hui.

4. Si vous êtes en 12^e année, veuillez indiquer votre domaine d'études, l'établissement d'enseignement postsecondaire où vous êtes inscrit et la date de début des cours. Si vous êtes déjà inscrit à un programme d'études postsecondaires, veuillez indiquer le nom du programme et l'année que vous allez entamer.

5. On tiendra compte, dans une certaine mesure, de vos besoins financiers aux fins d'évaluation de cette demande. Si vous désirez fournir des renseignements à ce sujet, veuillez donner des précisions ci-dessous.

6. Expliquez ce qui vous a amené à choisir ce domaine d'études et indiquez quels sont vos objectifs de carrière.

7. Décrivez vos activités bénévoles et indiquez la période pendant laquelle vous avez exercé chacune d'elles.

8. Décrivez vos activités parascolaires, vos champs d'intérêt et vos accomplissements.

9. Décrivez une situation représentant un défi à surmonter et dans laquelle vous avez fait preuve de leadership ou d'esprit d'équipe à l'école ou dans votre collectivité.

10. Veuillez fournir tout autre renseignement pertinent.

Preuve de résidence :

Veuillez fournir un document établissant votre statut de résident du Yukon, soit une copie de votre carte d'assurance-santé ou de votre permis de conduire.

Preuve d'inscription :

Veuillez annexer une lettre d'acceptation ou une preuve d'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu, accompagnée d'une description détaillée du programme d'études prévu.

Rendement scolaire :

Veuillez fournir des renseignements en ce qui concerne les résultats scolaires de vos deux dernières années d'études. Il peut s'agir des résultats officiels au test d'équivalence d'études secondaires, de votre relevé de notes officiel à la fin des études secondaires ou d'un relevé de notes, officiel ou non, délivré par un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu. Les candidats qui terminent leur secondaire doivent fournir le bulletin le plus récent ainsi que leur relevé de notes de 11^e année.

DÉCLARATION :

Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans cette demande sont vrais et exacts. J'ai pris connaissance du contenu des présentes et je m'engage à respecter les conditions qui y sont énoncées si on m'accorde une bourse d'études de la Société d'énergie du Yukon.

Je consens à ce que la Société d'énergie du Yukon utilise mon nom et ma photo à des fins publicitaires liées au programme de bourses d'études.

Je comprends que si je reçois une bourse et que j'ai fourni des renseignements faux ou trompeurs, on pourrait me demander de rembourser la totalité de la somme reçue.

Signature _____

Date _____

Date limite pour le dépôt des demandes : **le 30 juin à 16 h.**

On peut transmettre les demandes par la poste, par courriel ou par télécopieur ou encore les présenter en personne à :

Programme de bourses d'études de la Société d'énergie du Yukon
2 Miles Canyon Road
C. P. 5920, Whitehorse (Yukon) Y1A 6S7
Télécopieur : 867-393-5323
Courriel : shelley.dixon@yec.yk.ca

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Shelley Dixon
Secrétaire générale, Société d'énergie du Yukon
867-393-5337